



RÉGION ACADÉMIQUE  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ  
  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Le recteur de la région académique Bourgogne-  
Franche-Comté,  
Chancelier des universités

Vu le code de l'éducation notamment son article  
L613-7

Vu l'arrêté du 22 janvier 1973,

Vu l'arrêté du 21 décembre 1973,

## Arrête

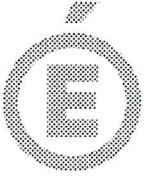
### Article I

Un groupe de travail est constitué, en préfiguration du jury rectoral relatif à la licence Sciences humaines et sociales, enjeux du monde contemporain mention Humanités, en cours de création par le Centre Universitaire Catholique De Bourgogne (CUCDB). Il a pour mission principale de définir les modalités de contrôle des connaissances qui seront applicables au sein de cette licence, mais peut également être amené à rendre son avis sur toute question en lien avec sa mise en place.

### Article II

Le groupe de travail est composé comme suit :

-Monsieur Pierre ANCET	Maître de conférences en philosophie des sciences, UFR lettres et philosophie, université de Bourgogne,
-Madame Noémie SUISSE	Docteur en lettres, directrice de la licence humanités, CUCDB
-Monsieur Noël-Jean MAZEN	Maître de conférences émérite en droit privé, droit de la santé, éthique, université de Bourgogne
-Monsieur Philippe RICHARD	Docteur en droit, directeur général, CUCDB
-Monsieur Jean-Paul MICHOT	Professeur agrégé, lettres, CUCDB
-Monsieur Jean-Jacques BOUTAUD	Professeur de universités émérite en sciences de l'information et de la communication, université de Bourgogne
-Madame Sophie MORLAIX	Professeure de universités en sciences de l'éducation, Vice-présidente déléguée en charge des licences et masters, université de Bourgogne



2/2

**Article III**

Le secrétaire général de la région académique Bourgogne-Franche-Comté est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Besançon, le 07 avril 2020  
Le Recteur de la Région Académique,  
Bourgogne-Franche-Comté,  
Recteur de l'Académie de Besançon  
Chancelier des Universités

Jean-François CHANET